



alburaq, la fenêtre de la finance islamique de Bank ABC Algérie

Livre de Produits « alburaq » destinés aux Entreprises et aux Professionnels

La fenêtre de la finance islamique « alburaq » ainsi que tous les produits de la finance islamique proposés ont été certifiés conformes aux préceptes de la charia islamique de l'Autorité Charaïque Nationale de la Fetwa pour l'Industrie de la Finance Islamique ainsi que par le Comité de Contrôle Charaïque de la Banque.

«alburaq», la fenêtre de la finance islamique de Bank ABC Algérie

« Bank ABC Algérie » propose ses produits conformes aux préceptes de la charia islamique à travers la fenêtre de la finance islamique « **alburaq** ».

La fenêtre de la finance islamique « **alburaq** » dispose d'un cadre organisationnel innovant, garantissant l'indépendance de l'activité conforme aux préceptes de la charia islamique par rapport à l'activité conventionnelle de Bank ABC, et qui comporte une structure centrale dédiée au support et à l'organisation de l'activité ainsi que des guichets de la finance islamique « **alburaq** » au niveau du réseau d'agences de Bank ABC.

Notre Vision :

Nous aspirons à devenir parmi les pionniers dans l'offre de produits de la finance islamique en Algérie.

Notre mission :

Notre objectif est de répondre aux besoins des clients par l'offre de produits innovants et de qualité qui soient conformes aux dispositions de la charia islamique en utilisant les meilleures ressources humaines et technologiques pour atteindre les plus hauts standards d'efficacité et de professionnalisme.

Nos valeurs :

Engagement :

Représente la légitimité et la crédibilité de Bank ABC dans l'exécution de ses opérations de la finance islamique à travers la fenêtre de la finance islamique « **alburaq** ».

Transparence :

Représente la clarté illustrée dans l'exécution des opérations de la finance islamique, conformément aux dispositions de la charia.

Équité :

Il s'agit d'une valeur de justice que la fenêtre de la finance islamique « **alburaq** » s'engage à respecter dans ses relations avec les clients et les parties liées.

Le comité de contrôle charaïque :

Le comité de contrôle charaïque de Bank ABC est composé de grands érudits et spécialistes de la charia islamique et de l'économie jouissants d'une grande maîtrise des sciences islamiques, économiques, juridiques et bancaires. Ses membres sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Banque, sur proposition du Conseil d'Administration.

Le rôle du comité de contrôle charaïque consiste à orienter, contrôler et superviser les activités de la Banque relatives aux opérations de la finance islamique afin de s'assurer du respect des dispositions et principes de la charia islamique dans les transactions qu'elle mène à travers la fenêtre de la finance islamique « **alburaq** ».

La direction de la Banque est tenue de respecter et d'appliquer les opinions et les décisions adoptées par le comité de contrôle charaïque, conformément au cadre de référence définis par l'Autorité Charaïque Nationale de la Fetwa pour l'Industrie de la Finance Islamique.

Principes de la finance islamique :

La finance islamique repose sur un ensemble de principes liés à des normes charaïque, morales, éthiques, sociales et économiques, dont les plus importantes sont :

- Le principe dans les transactions financières est la permission,
- L'interdiction du Riba,
- L'interdiction du Gharar,
- L'interdiction des activités illicites et douteuses,
- L'adossement de toute opération bancaire à des actifs réels,
- L'adoption du principe de partage des risques dans les contrats de vente et de partage des pertes et des profits dans les contrats Mousharaka et de partage des profits dans les contrats Moudaraba,
- L'interdiction de vendre ce que l'on ne possède pas et le gain de ce que l'on ne garantit pas,
- Ainsi que d'autres principes charaïque liées aux opérations de la finance islamique.



Produits de dépôt

Présentation des produits de dépôt « alburaq » pour les entreprises et les professionnels

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » un ensemble de solutions pour gérer vos disponibilités en liquidité à travers des produits innovants et conformes aux dispositions de la charia islamique, qui ont été soigneusement préparés pour vous donner le choix parmi les solutions les plus adaptées à vos besoins.

L'offre comprend des produits sous forme de comptes de dépôt à vue selon le contrat charaïque « **Qard Hassan** » et d'autres sous forme de dépôts d'investissement et ce conformément au contrat charaïque « **La Moudaraba** »..

Produit	La forme charaïque du contrat
alburaq compte courant	Qard Hassan
alburaq compte chèque	Qard Hassan
alburaq compte d'investissement à terme	Moudaraba
alburaq certificat d'investissement	Moudaraba

Conditions d'éligibilité

- Toute personne physique ou morale exerçant une activité soumise au droit commercial algérien,
- Le client doit être domicilié au guichet de la finance islamique « **alburaq** ».

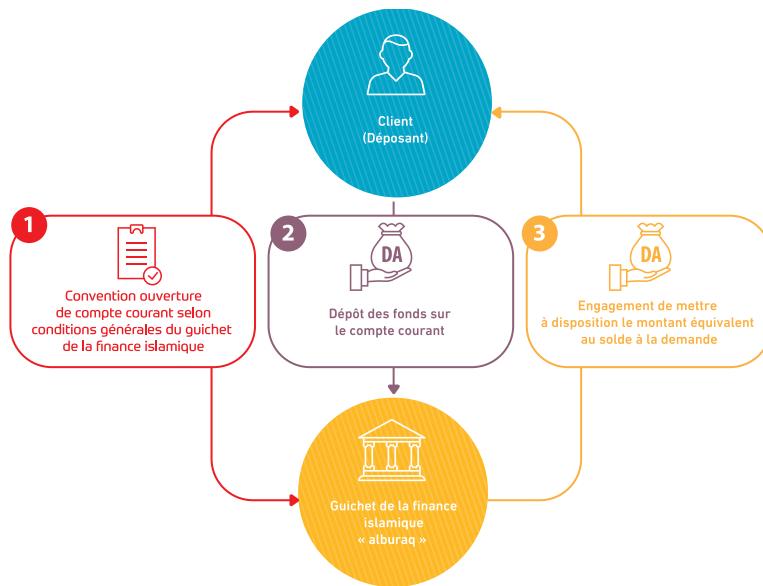
Produit « alburaq compte courant-Qard Hassan »

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Compte courant Qard Hassan** », pour vous accompagner dans l'exécution de vos opérations bancaires dans le cadre de vos activités.

« **alburaq Compte Courant-Qard Hassan** » : Est un contrat de compte ouvert à toute personne morale ou professionnelle à des fins commerciales ou professionnelles. « **alburaq** » garantit le solde du compte et s'engage à mettre à disposition un montant équivalent au solde à la demande du titulaire du compte. Le compte courant n'ouvre pas droit à une rémunération sur le solde créditeur selon le contrat charaïque « **Qard Hassan** ».

Illustration schématique d'une ouverture de compte « **alburaq Compte Courant-Qard Hassan** »



Étapes de mise en œuvre du produit « Compte courant alburaq-Qard Hassan » :

- 1 - Après examen de la demande du client avec l'ensemble des documents et pièces requises, signature de la convention d'ouverture du compte « **alburaq compte courant-Qard Hassan** » entre le guichet « **alburaq** » et le client,
- 2 - Le client effectue ses dépôts et utilise le compte pour exécuter ses opérations bancaires,
- 3 - À la demande du client le guichet « **alburaq** » s'engage à mettre à disposition du client un montant équivalent au solde.

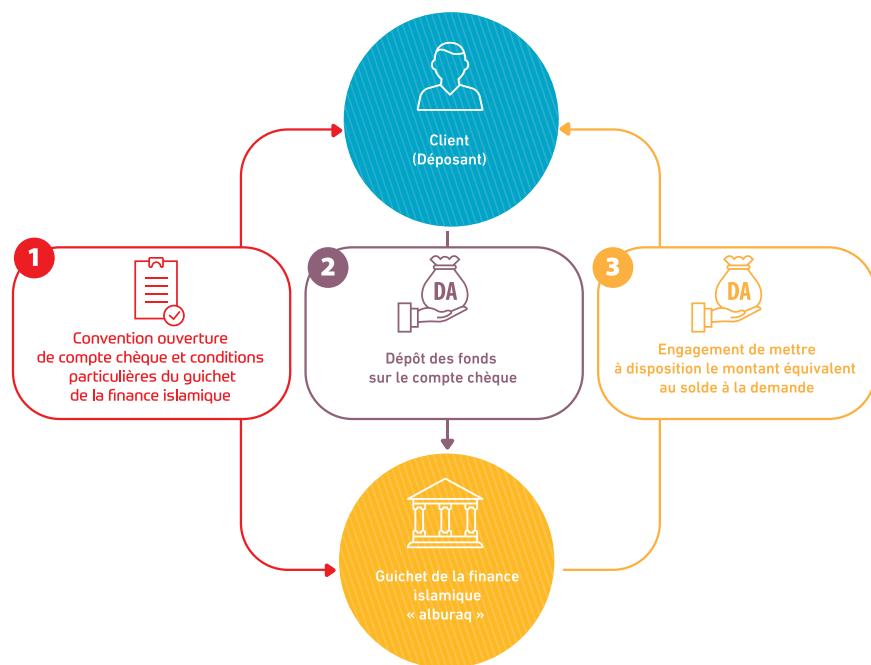
Produit « alburaq compte chèque-Qard Hassan »

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Compte chèque Qard Hassan** », pour vous accompagner dans l'exécution de vos opérations bancaires dans le cadre de vos activités.

« **alburaq Compte chèque-Qard Hassan** » : Est un contrat de compte ouvert à toute personne physique à des fins personnelles ou professionnelles. « **alburaq** » garantit le solde du compte et s'engage à mettre à disposition un montant équivalent au solde à la demande du titulaire du compte, le compte de chèque n'ouvre pas droit à une rémunération sur le solde créditeur selon le contrat charaïque « **Qard Hassan** ».

Illustration schématique d'une ouverture de compte « **alburaq Compte Courant-Qard Hassan** »



Étapes de mise en œuvre du produit « alburaq Compte chèque - Qard Hassan » :

- 1 - Après examen de la demande du client avec l'ensemble des documents et pièces requises, signature de la convention d'ouverture du compte « **alburaq compte chèque-Qard Hassan** » entre le guichet « **alburaq** » et le client,
- 2 - Le client effectue ses dépôts et utilise le compte pour exécuter ses opérations bancaires,
- 3 - À la demande du client le guichet « **alburaq** » s'engage à mettre à disposition du client un montant équivalent au solde.

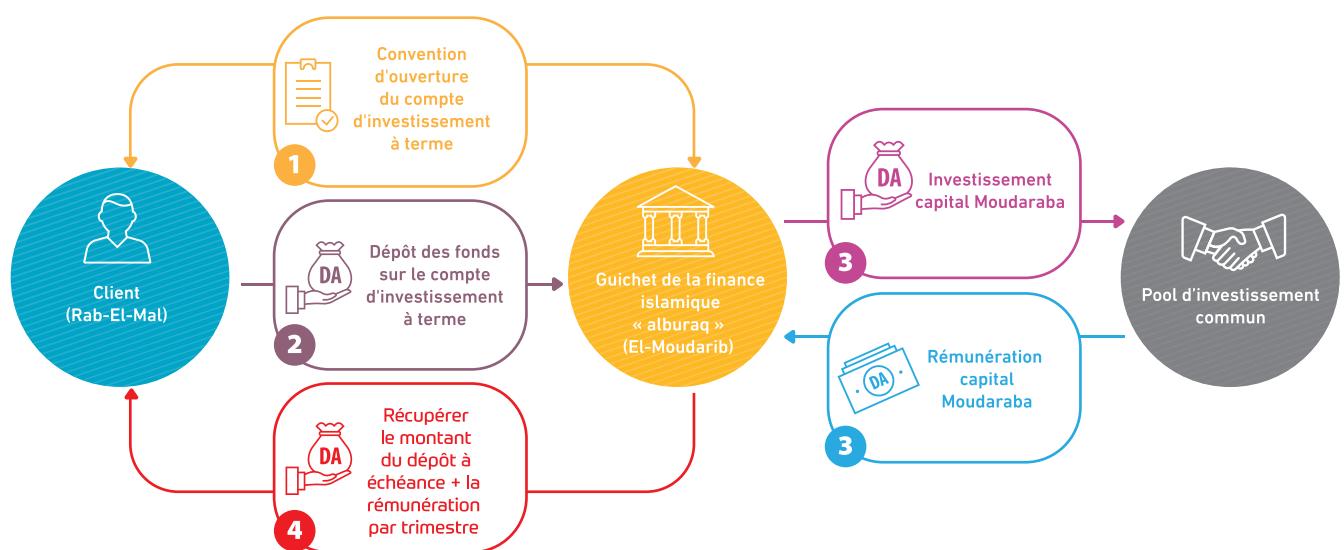
Produit « alburaq compte d'investissement à terme-Moudaraba »

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq compte d'investissement à terme-Moudaraba** », afin de mettre à votre disposition des instruments vous permettant de mieux gérer la liquidité et investir les excédents conformément aux dispositions charaïque en matière d'investissement.

« **alburaq Compte d'Investissement à Terme-Moudaraba** » : Est un contrat de compte de dépôt à terme qui permet à son titulaire de réaliser des bénéfices conformément au principe de participation aux résultats des opérations du pool d'investissement commun réalisés par « **alburaq** » en tant que Moudarib. « **alburaq** » ne garantit pas les fonds déposés ainsi que les gains y relatifs qu'en cas d'abus avéré ou négligence, et ce conformément au contrat charaïque « **La Moudaraba** ».

Illustration schématique d'un contrat d'investissement « **alburaq compte d'investissement à Terme-Moudaraba** »



Étapes de mise en œuvre du produit « alburaq compte d'investissement- Moudaraba »:

- 1 - Après examen de la demande du client, signature de la convention d'ouverture du compte « **alburaq compte d'investissement à terme-Moudaraba** » entre le guichet « **alburaq** » et le client,
- 2 - Le client effectue ses dépôts et souscrit le compte d'investissement à terme,
- 3 - « **alburaq** » fait fructifier les fonds déposés par investissement dans le pool d'investissement et génère des profits à partager avec les déposants,
- 4 - Le client récupère le montant du dépôt à échéance. La rémunération se fait par trimestre.

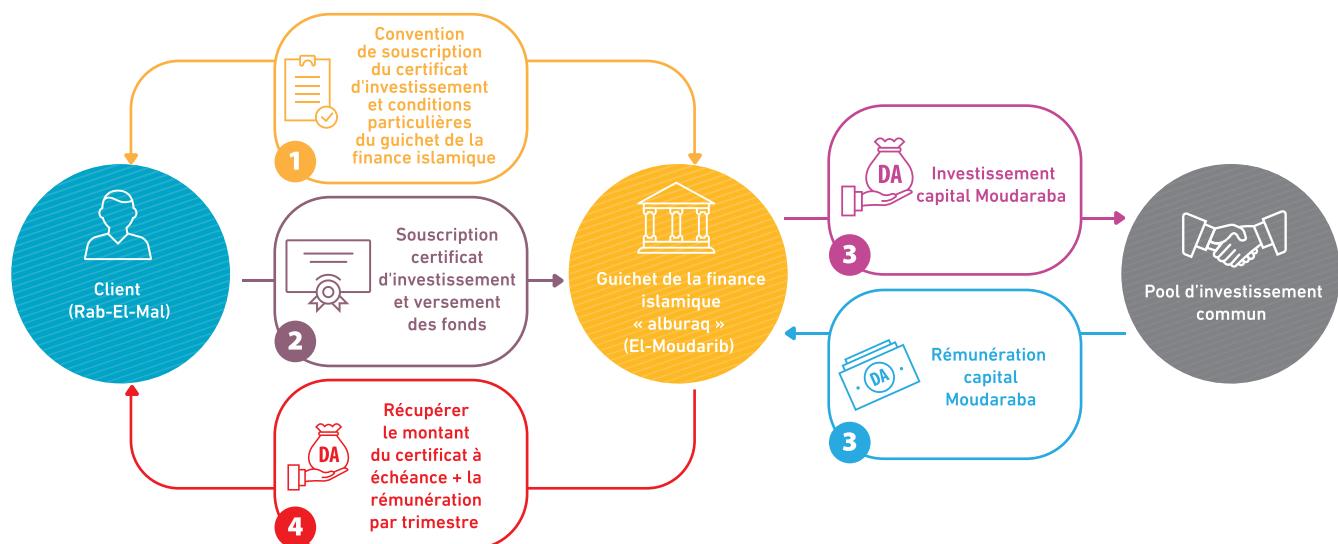
Produit « alburaq certificat d'investissement - Moudaraba »

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq certificat d'investissement-Moudaraba** », afin de mettre à votre disposition des instruments vous permettant de mieux gérer la liquidité et investir les excédents conformément aux dispositions charaïque en matière d'investissement.

« **alburaq Certificat d'Investissement-Moudaraba** » : Est un contrat de certificat de dépôt à terme qui permet à son souscripteur de réaliser des bénéfices conformément au principe de participation aux résultats des opérations du pool d'investissement commun réalisés par « **alburaq** » en tant que Moudarib. « **alburaq** » ne garantit pas les fonds déposés ainsi que les gains y relatifs qu'en cas d'abus avéré ou négligence, et ce conformément au contrat charaïque « **La Moudaraba** ».

Illustration schématique d'un contrat d'investissement « **alburaq Certificat d'investissement-Moudaraba** »



Étapes de mise en œuvre du produit « alburaq certificat d'investissement- Moudaraba »:

- 1 - Après examen de la demande du client, signature de la convention « **alburaq certificat d'investissement-Moudaraba** » entre le guichet « **alburaq** » et le client,
- 2 - Le client effectue ses dépôts et souscrit le certificat d'investissement,
- 3 - « **alburaq** » fait fructifier les fonds déposés par investissement dans le pool d'investissement et génère des profits à partager avec les déposants,
- 4 - Le client récupère le montant du dépôt à échéance. La rémunération se fait par trimestre.



Produits de financement



Présentation des produits de financement « alburaq » pour les entreprises et les professionnels

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet finance islamique « **alburaq** » un ensemble de solutions de financement innovantes conformes aux dispositions de la charia islamique, qui ont été soigneusement élaborées sous forme de gammes de produits « **Mihani** » et « **Istithmar** » afin de répondre aux besoins des entreprises et des professionnels en matière de financement des :

- Besoins des cycles d'exploitation,
- Besoins des cycles de production,
- Besoins en fonds de roulement,
- Besoins d'équipements et de matériels de production,
- Acquisition d'actifs d'investissement,

Les produits de financement sont exécutés conformément aux contrats charaiques suivants :

- Mourabaha ;
- Salam ;
- Istisna'a ;
- Moudaraba ;
- Ijara.

Conditions d'éligibilité au financement.

Critères	Détail
Bénéficiaire	<ul style="list-style-type: none"> Clients (société de droit algérien) domiciliées auprès du guichet de la finance islamique « alburaq » ; Sociétés exerçant depuis minimum trois ans ; Activité croissante et stable.
Durée de financement	Période déterminée selon le type de financement.
Montant de financement	Le plafond de financement est déterminé en fonction du chiffre d'affaire (CA) de l'entreprise (de 15% à 50% du chiffre d'affaires *), en tenant compte de la capacité d'endettement du client et des engagement en cours.
Marge de bénéfice	Selon les conditions de banque en vigueur.
Commission d'étude de dossier de financement	Selon les conditions de banque en vigueur.
Hamich Al Jiddiya (minimum)	20% (**)

(*) : La première catégorie : (CA) inférieur à un milliard de DA => plafond de financement de 15 % à 25 % du (CA) / La deuxième catégorie : (CA) supérieur à un milliard de DA => plafond de financement de 40 % à 50 % du (CA).

(**) : Concerne les contrats Mourabaha et Ijara uniquement.

Liste des produits :

- **Package Mihani** : « alburaq MIHANI-mourabaha » / « alburaq MIHANI-salam » / « alburaq MIHANI-istisna'a » / « alburaq MIHANI-moudaraba ».
- **Package Istithmar** : « alburaq Istithmar Ijara » / « alburaq Istithmar Istisna'a »



Produit « **alburaq** » **Mihani-Mourabaha**

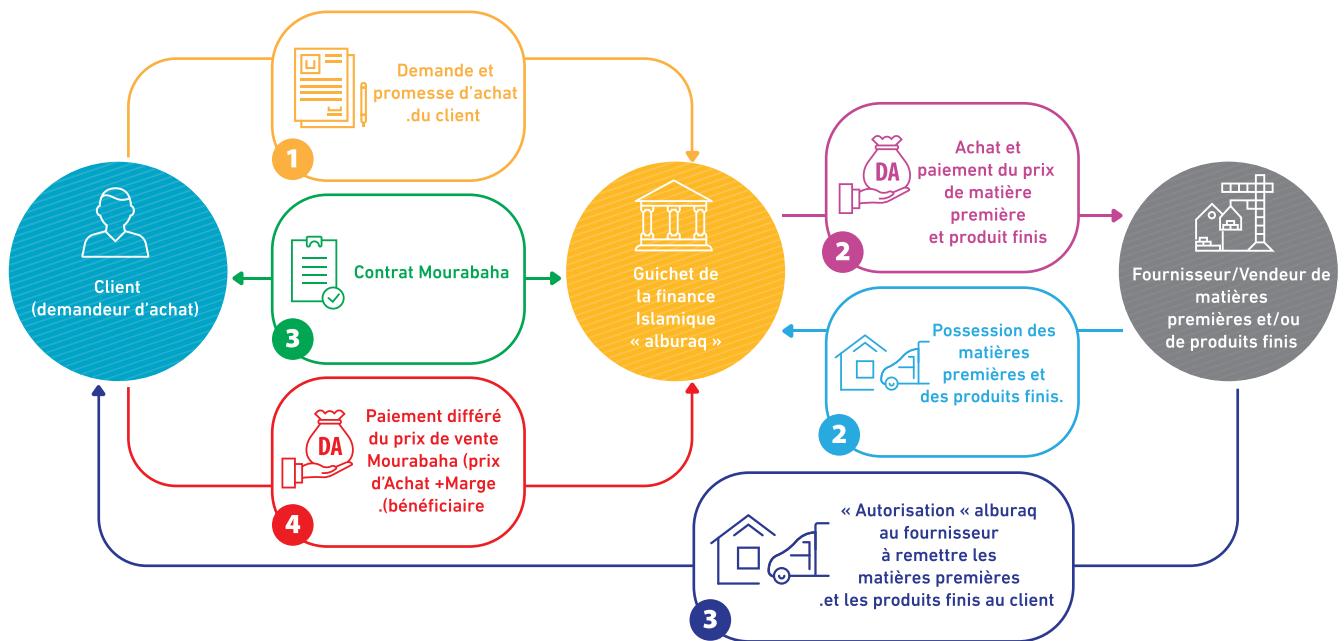
Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Mihani-Mourabaha** », pour vous accompagner dans le financement de vos besoins d'acquisition de matières premières et/ou de produits finis nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation et/ou de production.

« **alburaq Mihani-Mourabaha** » : « **alburaq** » procède, sur la base d'une promesse d'achat de votre part, à l'achat de matières premières ou de produits finis et de les apprécier, puis les revendre au client au prix coutant majoré d'une marge bénéficiaire. Le client paie le prix de vente par échéances selon un calendrier convenu d'avance selon le contrat charaïque « **La Mourabaha** ».

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Mihani-Mourabaha** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Mihani-Mourabaha** » :

- 1 -** Réception de la demande du client incluant les documents et les pièces justificatives nécessaires ainsi que la promesse d'achat dans le cadre du financement Mourabaha,
- 2 -** Après étude de la demande du client et accord, le guichet « **alburaq** » effectuera le paiement du montant d'achat des matières premières et/ou des produits finis auprès du fournisseur et recevra un bon de livraison,
- 3 -** Signature du contrat de vente Mourabaha entre le guichet « **alburaq** » et le client, et permettre au client de prendre possession des matières premières et/ou produits finis immédiatement,
- 4 -** Le client paiera le prix de vente des matières premières et/ou des produits finis conformément à l'échéancier remis par le guichet « **alburaq** » lors de la signature du contrat Mourabaha.



Produit « **alburaq** » **Mihani-Salam**

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise...

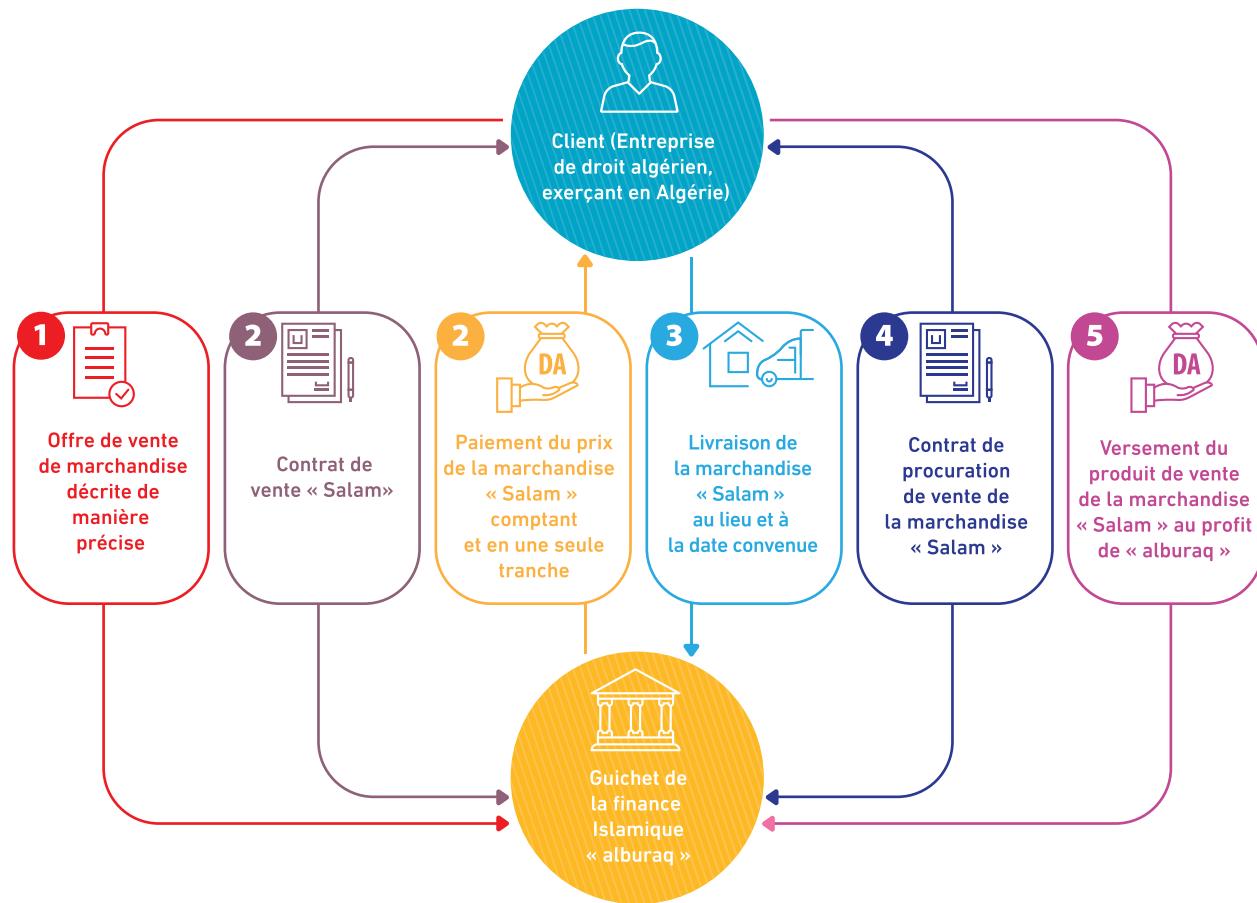
« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Mihani -Salam** », pour vous accompagner dans le financement de vos besoins en fonds de roulement nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation et/ou de production.

« **alburaq Mihani-Salam** » : C'est un contrat en vertu duquel le client vend à « **alburaq** » une marchandise décrite de manière précise moyennant un prix de vente au comptant contre une livraison à terme convenu d'avance selon la formule charaïque « **Le Salam** ». Après réception de la marchandise, « **alburaq** » donne procuration au client pour vendre la marchandise à un tiers selon un prix et un terme définis pour le compte de « **alburaq** ». Les deux contrats sont indépendants.

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de la finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Mihani -Salam** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Mihani -Salam** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Mihani-Salam** » :

- 1 - Réception de la demande du client portant offre de vente d'une marchandise décrite de manière précise avec les documents et les pièces requises,
- 2 - Après étude de la demande du client et accord, signature du contrat entre le guichet « **alburaq** » et le client et paiement du prix de la marchandise « **Salam** » au comptant et en une seule tranche,
- 3 - Livraison de la marchandise par le client au lieu et date convenus,
- 4 - Après livraison, le guichet « **alburaq** » mandate le client pour vendre la marchandise selon le prix et terme définis dans le contrat de procuration.
- 5 - Le client procédera au versement du produit de la vente de la marchandise « **Salam** » au profit du guichet « **alburaq** » selon le contrat.



Produit « **alburaq** » **Mihani-Istisna'a**

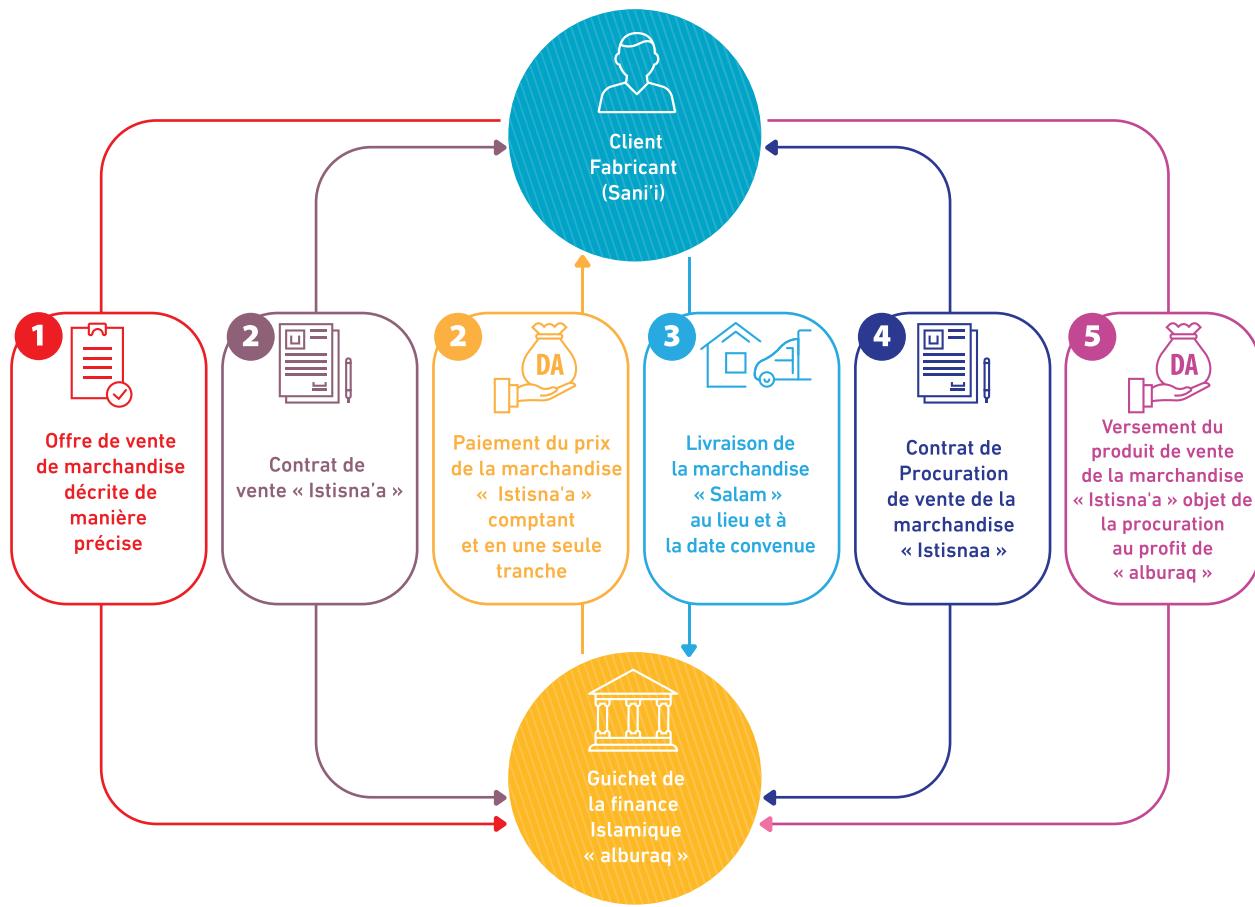
Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Mihani -Istisnaa** », pour vous accompagner dans le financement de vos besoins en fonds de roulement nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation et/ou de production.

« **alburaq Mihani-Istisna'a** » : C'est un contrat en vertu duquel le client « **Sani'i** » vend une marchandise décrite de manière précise qu'il manufacture pour qu'il manufacture pour « **alburaq** » moyennant un prix de vente au comptant contre une livraison à terme convenue d'avance selon le contrat charaïque « **L'Istisna'a** ». Après réception de la marchandise, « **alburaq** » donne procuration au client « **Sani'i** » pour vendre la marchandise à un tiers selon un prix et un terme définis pour le compte « **alburaq** ». Les deux contrats sont indépendants.

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Mihani -Istisnaa** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Mihani-Istisna'a** » :

- 1 - Réception de la demande du client portant une offre de vente d'une marchandise décrite de manière précise avec les documents et les pièces requises,
- 2 - Après étude de la demande du client et accord, signature du contrat « **Istisna'a** » entre le guichet « **alburaq** » et le client et paiement de la marchandise « **Istisna'a** » au comptant et en une seule tranche,
- 3 - Le client manufacture la marchandise demandée et la livre à échéance au lieu et à la date convenus,
- 4 - Après livraison de la marchandise par le client, signature de contrat de procuration de vente de la marchandise au profit du guichet « **alburaq** » au prix et terme convenus,
- 5 - Le client procédera au versement du produit de la vente de la marchandise « **Istisna'a** » objet de la procuration au profit du guichet « **alburaq** » selon le contrat..



Produit « **alburaq** » **Mihani-Moudaraba**

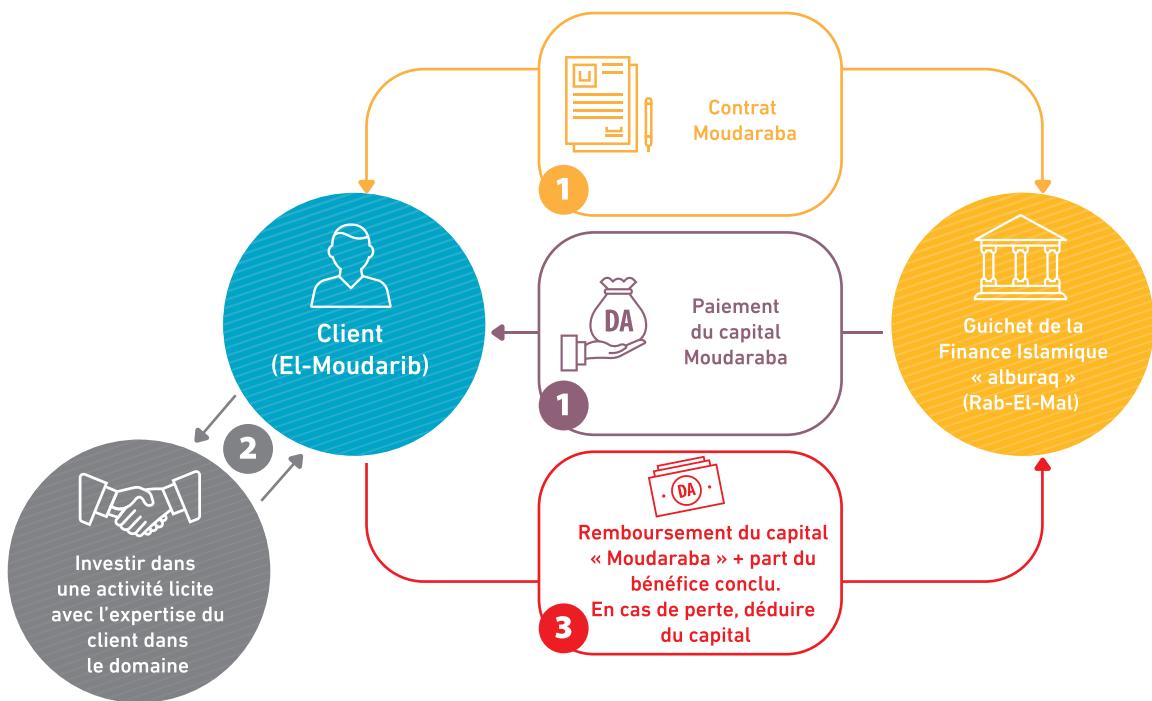
Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Mihani -Moudaraba** », pour vous accompagner dans le financement de vos besoins en fonds de roulement nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation.

« **alburaq Mihani-Moudaraba** » : C'est un contrat de partenariat entre « **alburaq** » et le client dans un projet ou une transaction commerciale précise. « **alburaq** » contribue en tant que « **rab-al mal** » par un apport de fonds et le client en tant que « **Moudarib** » contribue par un apport du travail et du savoir-faire. Les profits générés sont partagés dans les proportions convenues préalablement dans le contrat après recouvrement total du capital selon la formule charaïque « **La Moudaraba** ».

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Mihani -Moudaraba** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Mihani-Moudaraba** » :

- 1 - Après étude et accord de la demande du client avec les documents et les pièces requises, signature du contrat de financement « **alburaq Mihani-Moudaraba** » entre le guichet « **alburaq** » et le client et versement du capital de la Moudaraba par le guichet « **alburaq** » au profit du client,
- 2 - Le client investi le capital dans une activité licite et entrant dans le domaine de son expertise et à hauteur du capital de la Moudaraba,
- 3 - A la date d'échéance, remboursement du capital Moudaraba majoré d'une part du profit ou diminué d'une part de la perte constatée, sauf qu'en cas avérés d'abus, négligence, ou violation des clauses du contrat de financement « **alburaq Mihani-Moudaraba** » le client (El-Moudarib) est tenu de rembourser l'intégralité du capital de la Moudaraba ainsi que la part convenue du profit s'il est effectivement constaté.



Produit « **alburaq** » **Istithmar - Ijara**

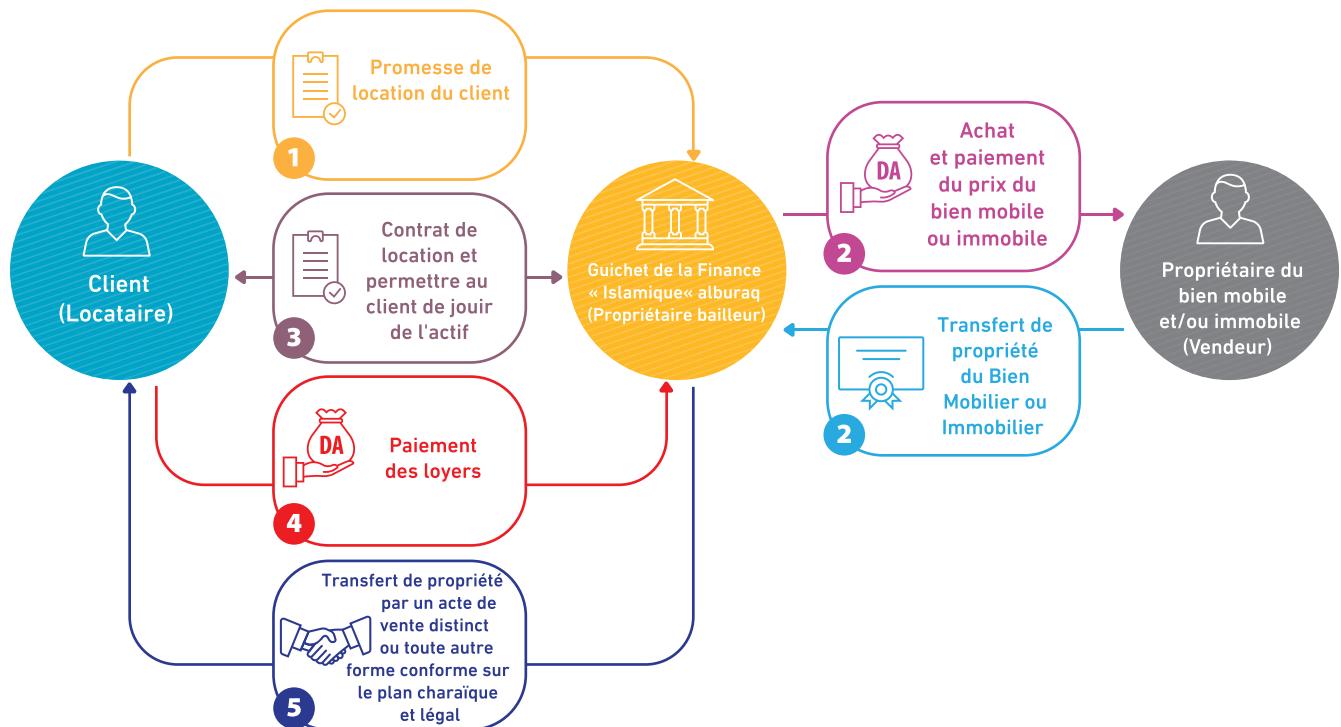
Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Istithmar - Ijara** », pour vous accompagner pour le financement de vos besoins de bien mobilier ou immobilier nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation et/ou de production.

« **alburaq Istithmar-Ijara** » : « **alburaq** » procède, sur la base d'une promesse de location de son client, à l'achat d'actifs mobiliers ou immobiliers et d'en prendre possession, puis les louer au client moyennant un loyer et pour une période déterminée, durant laquelle le droit de propriété des biens revient à « **alburaq** » tandis que le droit de jouissance revient au client locataire selon la formule charaïque « **Ijara** ». À la fin de la période de location, la propriété du bien mobilier ou immobilier est transférée sur la base d'un contrat de vente indépendant ou toute autre forme conforme sur le plan charaïque et légal qui répond au souhait du client.

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Istithmar - Ijara** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Istithmar - Ijara** » :

- 1 - Demande du client accompagnée d'une promesse de location, ainsi que la fourniture de dossier avec les documents et les pièces requises,
- 2 - Le guichet de la finance islamique « **alburaq** » de **Bank ABC Algérie** procède au paiement du prix du bien mobilier ou immobilier en faveur du propriétaire (vendeur) et prendre possession du bien ;
- 3 - Le guichet de la finance islamique « **alburaq** » de **Bank ABC Algérie** loue le bien mobilier ou immobilier acquit au client avec la signature du contrat de location et permettre au client de jouir du bien en plus de remettre une promesse de vente au client ;
- 4 - Le client paie les loyers au profit du guichet « **alburaq** » conformément au calendrier des loyers durant toute la période de la location.
- 5 - La propriété du bien mobilier ou immobilier est transférée au terme de la période de location par un contrat de vente séparé ou toute autre forme conforme sur le plan charaïque et légal qui répond au souhait du client.



Produit « alburaq » Istithmar – Istisna'a

Vous êtes des professionnels et des chefs d'entreprise ...

« **Bank ABC Algérie** » vous propose à travers le guichet de la finance islamique « **alburaq** » le produit « **alburaq Istithmar - Istisna'a** », pour vous accompagner dans le financement de vos besoins en équipements et matériels ainsi que des biens mobiliers et/ou immobiliers nécessaires à votre activité dans le cycle d'exploitation et / ou de production.

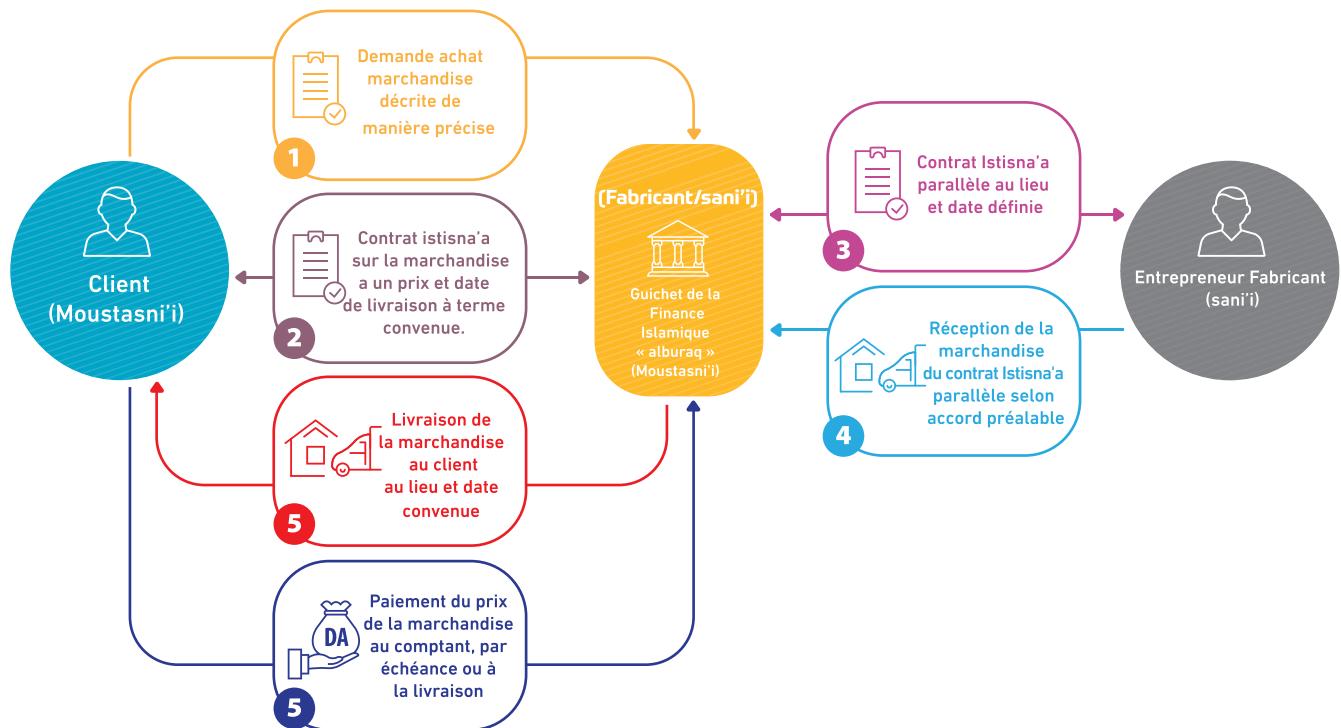
« **alburaq Istithmar-Istisna'a** » : C'est un mode de financement qui est réalisé en deux étapes et matérialisé par deux contrats distincts.

Le premier contrat en vertu duquel « **alburaq** » en tant que « **Sani'i** » vend une marchandise qu'il manufacture au client moyennant un prix de vente et une livraison à terme convenu d'avance selon la formule chariaque « **L'Istisna'a** ».

Le second contrat est un contrat de Istisna'a parallèle en vertu duquel « **alburaq** » en tant que « **Moustasni'i** » conclut un contrat avec un « **Sani'i** » autre que le client pour manufacturer une marchandise aux mêmes caractéristiques que celles dans le premier contrat moyennant un prix et un terme convenu à condition que la livraison soit avant le délai de livraison dans le premier contrat. Les deux contrats sont indépendants.

Votre financement est déterminé en fonction de l'étude de votre dossier et de la satisfaction des conditions pour bénéficier du financement conformément aux conditions générales de banque applicables aux opérations du guichet de finance islamique « **alburaq** ».

Illustration schématique d'un financement islamique « **alburaq Istithmar – Istisna'a** ».



Étapes de mise en œuvre du produit « **alburaq Istithmar – Istisna'a** » :

- 1 - Demande du client pour achat d'une marchandise décrite de manière précise et présentation de dossiers avec les documents et les pièces requises ;
- 2 - Signature d'un contrat Istisna'a entre le guichet « **alburaq** » et le client en incluant les caractéristiques de la marchandise, le mode de paiement, date et le lieu de livraison ;
- 3 - Signature d'un contrat « **istisna'a** » parallèle entre le guichet « **alburaq** » et l'entrepreneur (fabricant) en incluant les caractéristiques de la marchandise reprises sur le contrat initial, le mode de paiement la date et lieu de livraison ;
- 4 - Réception de la marchandise objet du contrat « **istisna'a** » parallèle par le guichet « **alburaq** » qui doit être conforme aux exigences reprises sur le contrat « **istisna'a** » parallèle au lieu et terme convenus ;
- 5 - Livraison de la marchandise par le guichet « **alburaq** » au client selon les exigences reprises dans le contrat istisna'a et au lieu et terme convenus ;
- 6 - Paiement par le client du prix de la marchandise selon les conditions du contrat « **istisna'a** ».

alburaq

